

Bonjour.

A partir du 22 juin, reprise de l'école pour tous les élèves avec un protocole sanitaire allégé.

Si vous avez besoin du **service périscolaire**, il vous faut **impérativement inscrire votre enfant via le Portail Familles.**

Attention : la situation au 2 juin nous a amenés à supprimer ou modifier toutes les inscriptions préalablement enregistrées sur le portail.

Les enfants utilisateurs du service périscolaire avant le confinement, qui n'ont pas repris l'école le 2 juin n'apparaissent donc plus sur nos listes de présence. Quant à ceux qui ont repris, les inscriptions ont été modifiées en fonction de leurs jours de présence effectifs à l'école. Elles ne seront donc peut-être plus d'actualité à partir du 22 juin.

Dans les 2 cas, si vous avez besoin d'inscrire votre enfant au périscolaire, merci de vous connecter au Portail Familles et de faire le nécessaire (inscriptions ou modifications).

L'accueil du matin ne sera pas assuré.

Attention, concernant l'accueil du midi :

- **La restauration chaude n'est toujours pas possible.**
- Un panier repas est à fournir à l'enfant par les parents.
- Celui-ci ne pourra être ni réchauffé, ni réfrigéré.
- Si besoin, il appartiendra donc aux familles de le placer dans un sac isotherme voire de l'équiper d'un pain de glace.

Le panier repas étant fourni par la famille, il sera déduit du tarif appliqué pour le temps d'accueil du midi la somme de 2€.

Le goûter est également à fournir par la famille.

Pour une bonne organisation, nous vous remercions donc d'inscrire votre enfant très rapidement, idéalement pour jeudi 18 juin au plus tard.

Horaires et lieu d'accueil à compter du 22 juin :

- Le midi de 11h45 à 13h45 (salle des fêtes ou école primaire selon les effectifs).
- Le soir de 16h15 à **18h** (salle périscolaire – école primaire – côté préau droit)

Enfin, nous vous informons que les Mercredis Educatifs sont annulés jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cordialement,
Service Enfance,
Mairie de Richemont.